

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES ÉQUIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

En intra

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est envisagée comme une activité de soutien afin que chacun devienne « sujet » de sa pratique professionnelle, c'est-à-dire qu'elle articule le savoir-faire (le métier), l'éthique, la mission, le cadre institutionnel et la relation avec les personnes accompagnées.

La clinique est ainsi considérée dans sa dimension plurielle.

Elle repose donc sur :

- > un questionnement éthique, en favorisant la mise en mots de sa pratique professionnelle ;
- > un travail d'analyse centré sur des situations d'accompagnement concrètes, avec une tentative d'éclaircissement des contraintes et enjeux liés à sa posture professionnelle ;
- > un respect du cadre institutionnel et des places de chacun, en amenant le groupe à être un lieu d'expression, d'écoute, de réflexion, d'analyse, d'entraide, où il est possible, entre autres, d'exposer sa pratique, ses difficultés, ses ressources, ses doutes, sa créativité ;
- > une compréhension des transformations opérées dans les métiers du travail social ;
- > une approche plurielle et complexe articulant les dimensions sociétales, groupales et individuelles.

Les formateurs du CREAI Centre-Val de Loire intervenant dans le cadre de l'analyse des pratiques sont systématiquement titulaires de diplômes des secteurs médico-social et/ou sanitaire (formations initiales de travailleurs sociaux ou de psychologues cliniciens), formateurs en travail social (intervenant en formations initiale et continue) et titulaires de diplômes et titres universitaires : psychologie, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, philosophie...

Toutes et tous possèdent une longue et solide expérience dans le cadre de l'Analyse des Pratiques Professionnelles.

L'équipe pluriprofessionnelle de formateurs permet ainsi aux directions d'établissement et de service de disposer d'une pluralité de profils pouvant répondre à des besoins et pratiques diversifiés (établissements/services, équipes, publics accompagnés, missions...), quel que soit leur champ d'intervention.

Nous demeurons à l'entière disposition des équipes de direction pour affiner le choix des intervenants et l'organisation des séances.

Une fois la demande analysée et discutée, les formateurs se mettent systématiquement en contact avec les directions d'établissements et de services, et ce en amont de l'intervention. Cela permet un premier contact mais également d'affiner les modalités pédagogiques, de co-construire un projet d'intervention et de préciser les modalités d'organisation.

Des espaces d'échange et de réflexion permettent également aux intervenants de l'équipe CREAI de partager leurs pratiques.

CONTACTS



BLANDINE GAILLARD, assistante administrative et de formation, et **LUCIE RIVIÈRE**, conseillère technique, se tiennent à votre disposition pour préciser les modalités de contenu et d'organisation et construire avec vous, selon vos besoins, une offre de service personnalisée.



Le CREAI propose également une Analyse

Thématique des Pratiques Professionnelles.

En ce cas, l'accent est mis sur une « porte d'entrée thématique » privilégiant davantage d'apports théoriques ainsi qu'une dynamique interactive valorisant échanges et débats réflexifs.

Les thèmes sont co-construits avec les équipes lors de la première séance et validés par la direction de l'ESMS concerné.